HISTORIQUE

DU

154è REGIMENT D'ARTILLERIE

A PIED

PENDANT

LA GUERRE 1914-1918

Le 154e régiment d'artillerie à pied a été formé à la date du 1er août 1919.

Sa composition était alors la suivante :

Etat-major du régiment provenant du 161e R.A.P.

1ER GROUPE

1ère batterie provenant de la 1ère batterie du 161e R.A.P. (antérieurement : 26e batterie du 11e R.A.P., 10e batterie du 8e R.A.P.).

2e batterie provenant de la 2è batterie du 161e R.A.P. (antérieurement : 27e batterie du 11e R.A.P., 10e batterie du 18e R.A.P.).

3e batterie provenant de la 3è batterie du 161e R.A.P. (antérieurement : 28e batterie du 11e R.A.P., 6e batterie du 9e R.A.P.).

2ème GROUPE

4e batterie provenant de la 5e batterie du 161e R.A.P. (antérieurement : 18e batterie du 11e R.A.P., 6e batterie du 6e R.A.P.).

5e batterie provenant de la 6è batterie du 161e R.A.P. (antérieurement : 19e batterie du 11e R.A.P., 6e batterie du 6e R.A.P.).

6e batterie provenant de la 7e batterie du 161e R.A.P. (antérieurement : 20e batterie du 11e R.A.P., 11e batterie du 5e R.A.P.).

3ème GROUPE

7e batterie provenant de la 1re batterie du 177e R.A.T. (antérieurement : 103e batterie du 253e R.A.C.).

8e batterie provenant de la 2e batterie du 177e R.A.T. (antérieurement : 104e batterie du 253e R.A.C.).

9e batterie provenant de la 4e batterie du 177e R.A.T. (antérieurement : 122e batterie du 253e R.A.C., 110e batterie de 240T. du 43e R.A.C.).

10e batterie provenant de la 4e batterie du 1er R.A.P. (antérieurement : batterie d'ouvriers).

11e batterie provenant de la 26e batterie du 176e R.A.T. (antérieurement : batterie d'artificiers, 127e batterie de 58 T. du 6e R.A.C., 28e batterie du 6e R.A.P.).

12e batterie provenant de la 4e batterie du 156e R.A.P. (antérieurement : 32e batterie du 11e R.A.P.). Batterie de dépôt. (Cette batterie a été dissoute à la date du 11 octobre 1919 par décision ministérielle.)

COMMANDEMENT

Commandant le régiment.

Colonel LIMOUSIN, du 1er août 1919 au 19 août 1919.
Colonel POUSSIELGUE, à partir du 20 août 1919.
Lieutenant-colonel BOURBOULON.
Chef d'escadron BELIN, à la suite.
Chef d'escadron JOURDANET, à la suite.

1er GROUPE

Commandent de groupe : Chef d'escadron LEGUE.
Commandant de batterie : 1° Lieutenant ATHOMAS.
Commandant de batterie : 2° Lieutenant LOMBARD.
Commandant de batterie : 3° Lieutenant ETIENNE.

2e GROUPE

Commandent de groupe : Chef d'escadron HACQUARD.
Commandant de batterie : 1° Lieutenant CHEVREL.
Commandant de batterie : 2° Lieutenant BANGRATZ.
Commandant de batterie : 3° Lieutenant ERRAUD.

3e GROUPE

Commandent de groupe : Chef d'escadron POPOT.
Commandant de batterie : 1° Lieutenant ALAIS.
Commandant de batterie : 2° Lieutenant KLEIN.
Commandant de batterie : 3° Lieutenant HIPPEAU.

10e batterie.

Commandant de batterie : Lieutenant MULLER ;

11e batterie.

Commandant de batterie : Lieutenant CHAUTANT.

12e batterie.

Commandant de batterie : S.-lieutenant REVIRAND

Des Douze batteries qui sont entrées dans sa composition constitutive et qui sont numérotées de 1 à 12 (la 12e batterie dite de dépôt a été dissoute le 11 octobre 1919), six proviennent du 11e régiment à pied, de formation antérieure à la guerre.

De plus, le 11e et le 154e R.A.P. ont eu, pendant la durée même de leur existence commune, le même dépôt. Quand le 154e R.A.P. a été créé, il a été rattaché au dépôt du 11e R.A.P. Quand le 11e R.A.P. a été dissous, son dépôt a été absorbé par celui du 154e R.A.P.

Faire l'historique du 154è R.A.P. c'est donc faire non seulement l'historique des batteries qui entrent dans sa composition actuelle, mais aussi celui de tout le 11e R.A.P., c'est-à-dire de toutes les batteries qui, pendant un temps donné, ont appartenu à ce régiment.

Que sont devenues toutes ces batteries ?

En 1914 et 1915, le 11e R.A.P. a donné naissance à plus de cinquante batteries, qui sont presque toutes passées à la date du 1er mars 1916 soit dans d'autres régiments à pied, soit dans des régiments d'artillerie lourde à tracteurs de nouvelle formation.

A la date du 1er mars 1916, il a été complètement reconstitué sur de nouvelles bases. Il comprenait alors plus de cent batteries. De toutes ces batteries, les unes sont passées dans des régiments à tracteurs ou de voie de 60 centimètres, d'autres, la majorité, sont entrées dans la composition de nouveaux régiments à pied (série 150), qui ont été formés à partir du 1er août 1918 et rattachés à divers dépôts d'anciens régiments à pied.

C'est ainsi que le dépôt du 11e R.A.P. était alors dépôt commun pour le 156e R.A.P., le 161e R.A.P. ; le 69e R.A.P., (voie de 0m 60) et aussi pour les quelques batteries qui appartenaient encore au 11e R.A.P. et qui, n'étant pas entrées dans la composition de nouveaux régiments, ont été dissoutes en 1919.

69e R.A.P. – Toutes les unités du 69e R.A.P. ont été versées à la date du 1er août 1916 dans le 68e R.A.P., qui subsiste encore et dont l'historique a été fait par ce régiment.

156e R.A.P. – Ce régiment, tel du moins qu'il avait été constitué en automne 1918, a fini de disparaitre en juillet 1919. Des vingt batteries qui le constituaient, seize ont été dissoutes, trois (1re, 2e et 5e) sont entrées dans la composition du nouveau 151e R.A.P., qui a dû les comprendre dans son historique, et une, la 4e, est devenue la 12e batterie du 154e R.A.P.

161e R.A.P. – Il en a été de ce régiment comme du 156e R.A.P. Ses unités, ou bien ont été dissoutes (au nombre de 93), ou bien sont entrées (au nombre de 63) dans la composition du nouveau 154e R.A.P.

On doit supposer que les hauts faits des batteries qui ont appartenu au 11e R.A.P., et qui sont entrées dans la composition constitutive de nouveaux régiments, dont aucun n'était, dissous à la date à laquelle les historiques ont dû être établis, sont relatés dans ces historiques.

Restent donc, d'une part, toutes les batteries du 11e R.A.P. qui ont été dissoutes sans avoir jamais appartenu à d'autres régiments d'ancienne ou de nouvelle formation, et, d'autre part, les batteries qui constituent actuellement le 154e R.A.P. et qui proviennent soit du 11e R.A.P. (1re, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e et 12e batteries), soit d'autres régiments à pied (10e batterie), soit d'anciens régiments d'artillerie de tranchée (7e, 8e, 9e et 11e batteries).

Pour être complet, l'historique à établir par le 154e R.A.P. devrait relater la vie de toutes ces dernières batteries pendant toute la durée de la guerre. Or ces batteries ont combattu dans des régions différentes, ont dépendu sur le terrain (du fait que la plupart, étaient batteries de position ou d'ossature) de groupements divers et souvent variables d'après le jeu des relèves des grandes unités qui les prenaient successivement sous leur commandement, ont vécu une vie autonome sans que rien, absolument rien, ne les rattachât tactiquement les unes aux autres.

Raconter toute leur vie de guerre ce serait relater les exploits de toute l'artillerie, sur tous les fronts, à toutes les époques de la guerre.

Il ne saurait être question d'entreprendre une telle œuvre, qui ne pourrait être que trop concise et qui perdrait ainsi tout intérêt.

Il ne sera donc relaté parmi tous les hauts faits de ces batteries que les plus saillants, que ceux qui ont valu à certaines d'entre elles de belles citations ou que rendent à jamais mémorables les glorieuses pertes qu'elles ont subies et les fatigues surhumaines qu'elles ont eu à surmonter.

1re BATTERIE

(Ancienne 26e batterie du 11e R.A.P.)

Il a existé successivement deux batteries portant ce numéro.

L'une formée à la mobilisation par dédoublement de la 6e batterie du temps de paix qui, après avoir organisé défensivement les forts de Montgilbert, Montperche et Aiton, a combattu sur le front de Champagne (régions de Suippes et de Vienne-la-Ville) de novembre 1914 à juillet 1915, date à laquelle elle est devenue 53e batterie du 8e groupe lord de la 155 L. du 14e régiment.

L'autre, qui a été formée sur le front même, par ordre n° 11121 du 17 février 1916 du général commandant en chef, par dissolution de la 10e batterie du 8e R.A.P. Armée de canons de 120 L., elle est restée de février 1916 jusqu'en novembre 1918 sur le front de Champagne (région de Somme-Bionne à Sainte-Menehould), où elle prit une part glorieuse à tous les combats qui se livrèrent dans cette région, et en particulier à ceux qui furent, le 15 juillet 1918, un grave échec pour l'ennemi, qui exécute un recul général ; son manque de moyen de transport ne lui permet malheureusement pas

de le poursuivre. Le 1er novembre, elle s'embarque à destination du centre 'organisation de Bar-sur-Seine, où elle devient le 6 novembre, par suite d'une nouvelle réorganisation de l'artillerie à pied, la 1re batterie du 161e R.A.P.

Le 6 décembre 1918, elle rejoint la région de Thionville, où elle est employée au service de la place et à la récupération du matériel de guerre abandonné par l'armée allemande.

Le 1er août 1919, elle devient 1re batterie du 154e R.A.P. et rejoint sa nouvelle garnison en septembre 1919.

2e BATTERIE

(Ancienne 27e batterie du 11e R.A.P.)

Elle fut constituée le 8 mars 1916 avec les éléments de la 2e demi-batterie territoriale du 8e R.A.P. Cette dernière avait été formée à Dijon, où elle occupa différents forts depuis le deuxième jour de la mobilisation jusqu'au16 juin 1915, date à laquelle elle fut dirigée sur le front de Champagne, dans la région de Minaucourt et Wargemoulin.

Elle était armée de quatre canons de 20 L.

Elle participa brillamment aux attaques de septembre 1915, ce qui lui valut l'honneur d'être félicité le 28 septembre 1915, à l'ordre du groupement, par M. le chef d'escadron MERLIN, commandant l'artillerie lourde du 20e C.A., « pour le zèle et l'ardeur guerrière, dont elle avait fait preuve au cours d'une installation laborieuse et de trois jours de batailles ».

Du 16 juin 1915 jusqu'au 25 septembre 1918, date à laquelle elle cessa de pouvoir tirer du fait de l'avance de nos troupes, cette batterie occupe diverses positions peu éloignées les unes des autres, dans la région comprise entre Suippes et Sainte-Menehould, participant brillamment à toutes les actions locales dans ce secteur défensif.

Elle avait échangé en mai 1917 son matériel de 120 L. contre du matériel de 155 L. mod. 1877. C'était la seule batterie de 155 L. de la région : aussi est-ce à elle qu'incombaient les tirs de destruction sur les batteries ennemies particulièrement gênantes. Il arrivait que sa consommation journalière dépassait600 coups. Elle fut même certains jours de 900 coups en quinze heures.

Son activité lui valut d'être souvent prise à partie par l'artillerie ennemie. Au commencement de l'année 1918, 70% de son effectif a dû être évacué à la suite d'un bombardement à l'ypérite.

Le 0er novembre 1918, elle s'embarque à destination du centre d'organisation de Bar-sur-Seine, où elle devient le 6 novembre, par suite d'une nouvelle réorganisation de l'artillerie à pied, la 2e batterie du 161e R.A.P.

Le 10 décembre 1918, elle rejoint la région de Thionville où se rassemble le 161e R.A.P. et participe avec les autres batteries du même régiment à l'occupation de la ville de Thionville et des forts qui l'entourent et à la récupération du matériel et des munitions abandonnés par l'armée allemande.

Le 1er août 1919, elle devient 2e batterie du 154e R.A.P. et rejoint sa nouvelle garnison en septembre 1919.

3e BATTERIE

(Ancienne 28e batterie du 11e R.A.P.)

Elle fut constituée le 1er mars 1916 avec les éléments de la 2e demi-6e batterie du 9e R.A.P. Cette batterie, après avoir participé depuis le début de la guerre à la défense de la place de Belfort, était arrivée sur le front de Champagne dans la région de la ferme de Beauséjour en août 1915.

Elle était armée de quatre canons de 155 L.

D'août 1915 à juillet 1916, la batterie ne quitta pas la région de Champagne. Elle y occupa, en vue de la grande offensive de septembre 1915, une position avancée à 600 mètres des premières lignes allemandes. Placée dans des conditions extrêmement difficiles de ravitaillement, soumise à des bombardements continuels, la batterie a toujours, dans les circonstances les plus pénibles, fourni tous les efforts qui lui ont été demandés, sans pour cela négliger en quoi que ce soit sa sécurité personnelle. L'organisation particulièrement soignée de sa position l'a fait citer comme modèle à l'artillerie de la IVe armée.

De juillet à novembre 1916, la batterie est devant Verdun, servant les canons de 120 L. et prenant une part active aux durs combats qui s'y livrent et qui, au début de novembre 1916, chassent à jamais l'ennemi du fort de Vaux de glorieuse mémoire.

En novembre1916, elle revient en Champagne et y sert d'abord du matériel de 95, puis du matériel de 120 L. Changeant souvent de position, subissant de violents bombardements, elle ne connait ni trêve ni merci. Toujours sur la brèche, toujours elle est à hauteur de sa tâche.

C'est dans cette situation qu'elle se trouve quand, du fait de l'avance définitive de nos troupes à la fin de septembre 1918, elle n'a plus d'objectif.

Comme les 1re et 2e batteries, elle est alors dirigée sur le centre d'organisation de Bar-sur-Seine où elle arrive le 2 novembre et d'où elle repart le 6 décembre pour la région de Thionville, après être devenue le 6 novembre la 3e batterie du 161e R.A.P.

Le 1er août 1919, elle devient 3e batterie du 154e R.A.P. et rejoint sa nouvelle garnison en septembre 1919.

2e GROUPE

(4e, 5e et 6e batteries)

Avant de devenir, à la date du 1er août 1919, le 2e groupe du 154e R.A.P., il était depuis le 6 novembre 1918 le 2e groupe du 161e R.A.P. et comprenait alors les 5e, 6e et 7e batteries du 161e R.A.P., qui sont devenues respectivement les 4e, 5e et 6e batteries du 154e R.A.P. Avant cette date du 6 novembre 1918 et depuis le 1er mars 1916, il s'appelait 6e groupe du 11e R.A.P. et ses batteries constitutives portaient les n° 18, 19 et 20.

Ces batteries elles-mêmes avaient été formées de la façon suivante :

18e et 19e batteries, avec des éléments de la 6e batterie du 6e R .A.P. ; 20e batterie , avec des éléments de la 5e batterie du groupe territorial du 5e R.A.P.

4e BATTERIE

De Champagne où elle se trouvait au début de 1916, dans le secteur de la Butte de Souain, la batterie se transporte en juillet 1916 devant Verdun dans la région de Sommedieue, où elle sert jusqu'en fin novembre quatre canons de 120 L.

La vie particulièrement pénible qu'elle y mena et les beaux résultats qu'elle obtint par ses tirs lui valurent des félicitations que la décision du commandant de l'artillerie lourde du secteur, du 6 septembre 1916, exprime en ces termes :

Le colonel CHATIN, commandant l'artillerie lourde du groupement E.F., a chargé le colonel commandant l'artillerie lourde du groupement Nord de remercier tout le personnel, officiers et hommes de troupe, des efforts considérables qu'ils ont eu à fournir durant les dernières semaines et les féliciter des bons résultats qu'ils ont obtenus.

Le 1er décembre 1916, la batterie revient dans son ancien secteur de Champagne, où elle sert d'abord quatre pièces de 155 L., puis quatre pièces de 120 L., et où elle se trouvait encore en octobre 1918, au moment du recul définitif de l'ennemi.

C'est de là qu'elle est partie pour le centre d'organisation de Bar-sur-Seine, où elle se transforme en 5e batterie du 161e R.A.P.

5e BATTERIE

La 6e batterie du 6e R.A.P. était en Champagne, dans le secteur de Souain, le 1er mars 1916, date à laquelle elle devenait la 19e batterie du 11e R.A.P.

A la mi-juillet 1916, elle reprend devant Verdun, dans le secteur de Souville, où elle sert deux pièces de 155 L. et trois pièces de 95. Elle participe glorieusement pendant la période extrêmement dure de l'été 1916, où l'ennemi d'abord arrêté, après la prise des forts de Vaux et de Douaumont, dut ensuite reculer et nous rendre pour toujours les deux piliers de la défense de Verdun, à toutes les opérations offensives et défensives du secteur, ne cessant de tirer que pour se livrer dans un terrain bouleversé à des travaux de terrassement.

A la fin de novembre 1916, elle reprend en Champagne les positions où elle se trouvait avant de partir pour la région de Verdun et qu'elle ne quittera définitivement que le 27 septembre 1918 après le recul de l'ennemi pour aller, grâce à des moyens de transport fournis par le 121e R.A.L., prendre au nord de Mourmelon-le-Grand une nouvelle position que le repli de l'ennemi ne lui permettra pas d'utiliser.

Les récompenses qu'elle a méritées sont le meilleur critérium du rôle important qu'elle a joué pendant la guerre et des services qu'elle a rendus :

- 52 citations individuelles ;
- 1 citation collective à l'ordre de l'A.L. du 12e C.A. (le texte en est reproduit par ailleurs) ;
- 1 lettre de félicitations du général NOURRISSON, approuvée par le général GOURAUD, commandant la IVe armée, dont le libellé suit :

Le Général Nourrisson, commandant le 12e C.A.

à M. le Général commandant l'armée.

J'ai l'honneur de vous signaler la conduite digne d'éloge des unités d'artillerie ci-après, qui étaient à la disposition du C.A. pour l'opération effectuée au début du mois de septembre : …… 19e batterie du 11e R.A.P. (lieutenant RAQUIN).

Ces unités ont fait preuve des plus solides qualités militaires, et, grâce à la valeur technique des officiers et au bon esprit de la troupe, ont rempli, à l'entière satisfaction de commandement, les missions souvent difficiles et fort pénibles qui leur étaient demandées.

J'ai l'honneur de demander que la présente lettre soit portée à la connaissance des unités intéressées, par l'intermédiaire des groupements dont elles dépendent, si vous le jugez convenable.

28 septembre 1917. *Signé : Nourrisson*

Décision du général commandant l'armée :

Approuvé.

30 septembre 1917. *Signé : GOURAUD*

Le 6 novembre 1918, la 19e batterie du 11e R.A.P., devenait au centre d'organisation de Bar-sur-Seine, où elle s'était transportée le 1er novembre, la 6e batterie du 161e R.A.P., puis, le 1er août 1919, dans la région de Thionville, où s'était rassemblée dès décembre 1918 le 161e R.A.P., la 5e batterie du 154e R.A.P.

6e BATTERIE

C'est en Champagne, dans la région de Souain, que cette batterie a pris une part active à toutes les opérations qui s'y sont déroulées, d'abord comme 5e batterie du groupe territorial du 5e R.A.P., puis, à partir du 1er mars 1916, comme 20e batterie du 11e R.A.P. Elle suivit en novembre 1918 le sort des deux autres batteries du groupe.

3e GROUPE

(7e ,8e et 9e batteries)

Ce groupe provient de l'artillerie de tranchées.

A la fin de la guerre, l'artillerie de tranchées se composait de quatre régiments de dix groupes.

Au 15 août 1919, époque à laquelle ces régiments furent dissous, il ne restait plus dans chacun d'eux, en dehors de quelques batteries qui allaient devenir batteries d'ouvriers ou d'artificiers (telle la 11e du 154e R.A.P.), que six batteries, soit deux groupes, c'est-à-dire, au total, huit groupes.

Un de ces groupes entra alors dans la composition constitutive de chacun des régiments à pied.

Au 154e R.A.P. furent définitivement affectées les 1er, 2e, 4e batteries du 177e R.A.T., qui entraient dans la composition du 1er groupe de ce régiment et qui devinrent les 7e, 8e et 9e batterie du 3e groupe du 154e R.A.P.

Si les batteries à pied, qui, du fait de leur manque total de moyens de transport, ont été en général placées dans des secteurs défensifs dont elles constituaient l'ossature et qu'elles ne quittaient que dans des circonstances très rares pour y revenir au plus vite, les batteries de tranchées au contraire, dont le rôle était nettement offensif et qui, de ce fait, avaient été pourvues de tous les moyens de transport nécessaires (tout au moins pour les batteries armées de mortiers de 58 T. et de 150 T.) furent, à partir de leur création même, dès septembre 1915, et surtout en 1916 et en 1917, de toutes les grandes et petites offensives. C'est dire qu'il n'est pas une partie du front français qui ne leur soit connue.

Le rôle particulièrement brillant qu'elles ont joué, les résultats magnifiques qu'elles ont permis d'obtenir en rendant toujours facile l'enlèvement des premières lignes, c'est-à-dire les seules que leur matériel pouvait atteindre, les pertes glorieuses qu'elles ont subies, la vie singulièrement pénible qu'elles ont menée à quelque centaines de mètres de l'ennemi, méritaient d'être à tout jamais connus de tous.

Le cadre d'un historique de régiment ne permet pas de narrer tous leurs exploits ni de chanter leurs louanges autant qu'elles le méritent.

Il ne pourra être fait qu'un résumé très succinct de la part qu'elles ont prise aux opérations de la grande guerre. Quant à leurs mérites, ils ne sauraient être mieux reconnus et exprimés que par l'ordre du jour suivant que le général commandant la réserve générale de l'artillerie leur consacra au moment même de la disparition de cette glorieuse subdivision d'armes que fut l'artillerie de tranchée.

Officiers, Sous-Officiers, Brigadiers et Canonniers
de l'artillerie de tranchée,

Depuis juin 1915, époque à laquelle les premières formations d'artillerie de tranchées ont été créées, jusqu'à la fin des hostilités, vous avez rempli votre devoir avec vaillance, vous vous êtes signalés par votre ardeur inlassable, votre esprit de sacrifice, votre mépris du danger ; vous avez pris une part glorieuse aux batailles offensives ou défensives de la grande guerre.

Vous avez préparé de nombreuses attaques en détruisant les réseaux et en désorganisant les premières lignes adverses. Vous avez accompagné et appuyé l'infanterie dans ses bonds successifs, traversant avec elle les tirs de barrage, progressant dans des terrains bouleversés, bravant les mitrailleuses.

Dans les secteurs stabilisés, vous avez participé aux coups de main et démoralisé l'adversaire par vos tirs de destruction. Vous avez supporté vaillamment les ripostes de l'artillerie et des engins de tranchées de l'ennemi. Vous avez soutenu vos camarades d'infanterie par votre action persévérante. Enfin, dans les journées critiques, vous avez combattu au fusil et à la grenade, après avoir jusqu'au dernier moment utilisé vos pièces.

Soyez félicités de votre belle conduite et des services que vous avez rendus.

L'artillerie de tranchées n'existait pas avant la guerre. Elle est née sur les champs de bataille. Plus de 40.000 hommes ont compté simultanément dans ses effectifs. La guerre finie, quelques batteries seulement vont être maintenues, qui serviront de noyau aux batteries similaires de l'avenir.

Les dénominations sous lesquelles les batteries et les groupes ont figuré dans l'ordre de bataille des armées sont remplacées par d'autres. Mais les titres de gloire acquis par les unités qui viennent de changer de numéro, comme par celles qui ont été dissoutes, resteront présents à nos mémoires.

Une copie de l'historique des 175e, 176e et 178e régiments d'artillerie de tranchées sera conservée respectivement par les régiments (série 150), dans la composition desquels entre un de leurs deux groupes restants. Les citations collectives obtenues par les différentes batteries dans tout le cours de la guerre seront jointes à ces historiques et les fanions qui commémorent ces citations en portant la Croix de guerre seront conservés. Les batteries des huit groupes maintenus continueront à porter l'insigne de l'artillerie de tranchées sur le bras gauche. Celles qui ont obtenu la fourragère ne cesseront de porter cette distinction.

Ainsi se perpétueront les souvenirs et les traditions d'une subdivision d'artillerie qui a acquis un juste renom sur les champs de bataille et dont les régiments de la série 150 sont désormais dépositaires.

7e BATTERIE

Cette batterie fut constituée dans les Hauts de Meuse en avril 1916 par dédoublement de la 105e batterie du 29e R.A.C.

Elle s'appelait alors 125e batterie du 29e R.A.C.

Le 1er octobre 1917, au moment de la formation des groupes d'A.T., elle devient la 103e batterie du 253e R.A.C.

Le 1er avril 1918, au moment de la formation des régiments d'A.T., elle s'appelle la 1re batterie de 177e R.A.T.

Enfin, le 20 août 1919, à la dissolution des régiments d'A.T., elle devient la 7e batterie du 154e R.A.P., où elle entre dans la composition du 3e groupe.

Elle débute en mai 1916 au bois de la Caillette, au moment de la formidable ruée allemande devant Verdun. Successivement, elle se bat à la tranchée de Calonne, puis dans la Somme, près du village d'Andechy, où elle reçoit une lettre de félicitation du colonel commandant le 123e R.I., pour avoir merveilleusement rempli son rôle de batterie d'accompagnement à la prise du village de Chilly où mortiers et bombes furent transportés à dos d'homme à la suite de la première vague d'assaut. En avril 1917, elle est à Auberive-sur-Suippe, où, à l'attaque du 15 avril, un détachement composé du maréchal des logis MORIN, d'un brigadier et de six hommes, allant reconnaitre les brèches qui venaient d'être faites, pénètre de 300 mètres dans l'intérieur des lignes ennemies et ramène entre autres prisonniers le commandant d'une compagnie du 105e régiment d'infanterie allemande, permettant ainsi d'identifier la ligne de bataille ennemie.

Le 16 avril, les pertes sont sérieuses. Le tiers de l'effectif engagé est hors de combat.

Puis c'est l'Alsace, puis c'est encore le secteur de Verdun, où, devant le Mort-Homme, elle appuie, à la grande attaque du mois d'août1917, la division marocaine qui enlève ce point d'appui à jamais célèbre ; puis c'est le Chemin des Dames, où, le 23 octobre, elle se bat dans

des conditions si dures qu'elle accuse comme pertes 5 tués, 20 blessés, 50 évacués. La batterie de tir était réduite à néant. On ne peut mieux faire que de la citer à l'ordre de l'armée.

En mars 1918, elle est en Champagne dans la région des Monts. En mai, devant Rollot ; en juin, en forêt de Villiers-Cotterêts. Du 22 juin au 18 juillet, elle ne change pas moins de neuf fois de position, suivant la progression lente et pénible de la 48e D.I. en forêt de Retz, portant souvent son matériel à dos d'hommes. Les pertes sont énormes ; une fois de plus, elle est absolument décimée, et une fois de plus une citation à l'ordre de l'armée vient la récompenser de son courage et de sa ténacité.

Elle finit la guerre en position devant Etreux et rejoint le régiment dans sa garnison de paix, après avoir pendant près d'une année participé aux travaux de récupération dans les régions dévastées.

La 7e batterie, titulaire de deux citations à l'ordre de l'armée, s'est vue consacrer par décision du maréchal commandant en chef le droit au port de la Fourragère.

8e BATTERIE

Formée sur le front au début de 1915, la 8e batterie a été une des plus anciennes unités de l'A.T.

Avant de faire partie le 20 août 1919 du 154e R.A.P. , où elle est entrée dans la composition du 3e groupe, elle s'appelait 2e batterie du 177e R.A.T., et antérieurement à la date du 1er octobre 1917, la 104e batterie de 252e R.A.C.

Son *curriculum vitae* ne diffère guère de celui de la 7e batterie. Comme elle, elle a connu les secteurs les plus agités ; comme elle, elle fut de toutes les grandes offensives ; comme elle aussi, elle s'est couverte de gloire et s'est vue récompensée, pour tout l'héroïsme dont elle a fait preuve et tout le sang que son personnel a généreusement versé, par l'attribution de deux citations à l'ordre de l'armée qui lui donnent droit au port de la Fourragère.

Il n'est peut-être pas, dans toute l'artillerie française, de batterie qui ait à son actif plus de citations individuelles ; 278 de ceux qui ont combattu dans ses rangs ont l'honneur de porter la Croix de guerre.

Il ne saurait être ici question de nommer même les plus braves d'entre les braves. Que les deux citations suivantes, prises au hasard parmi les citations à l'ordre de l'armée, suffisent à montrer quelle haute idée avaient de leur devoir professionnel, en face et tout près de l'ennemi, le corps des sous-officiers et la masse des simples canonniers.

Maréchal des logis DRANSART (Pierre) :
Sous-officier magnifique de sang-froid et d'énergie le 3 septembre 1916, projeté hors de la tranchée par l'explosion d'un projectile de gros calibre, est revenu immédiatement à son poste et a continué le tir avec le seul servant survivant.

Canonnier servant TAUDOU (Elie) :

Excellent soldat, d'un sang-froid et d'une bravoure remarquables. Le 1er septembre 1916, le chef de pièce et les autres servants ayant été mis hors de combat, a continué à servir seul sa pièce sous un violent bombardement.

9e BATTERIE

Cette batterie fut formée en juillet 1916 à Bourges, avec les éléments provenant des divers régiments d'artillerie de campagne.

Elle s'appelait alors la 110e batterie de 240 C. du 48e R.A.C. En février 1917, elle se transforme en batterie de 240 L. Le1er octobre 19+17, date de la formation des groupes d'A.T., elle devient la 122e batterie du 253e R.A.C. Le 1er avril 1918, date de la formation des régiments d'A.T., elle s'appelle la 4e batterie du 177e R.A.T.

Enfin, le 20 août 1919, date de la dissolution des régiments d'A.T., elle devient la 9e batterie du 154e R.A.P., où elle entre dans la composition du 3e groupe.

C'est à Ligny dans la Somme qu'elle reçoit le baptême du feu en septembre 1916. En octobre, elle est devant Souchez ; en janvier 1917, dans le village même de Frise, et quand, après une violente attaque, les Allemands parviennent à encercler la position de batterie, c'est avec le plus pur héroïsme que gradés et canonniers défendent leurs pièces. Aucun n'avait abandonné la position ; la plupart ne s'étaient rendus à l'ennemi que morts ou grièvement blessés.

La batterie se reconstitue ; elle reste l'âme de la défense avancée dans la région comprise en Amiens et Montdidier. Le 17 juillet, tous ses mortiers sont mis hors de service par le tir ennemi. Il n'est pas permis de ne pas citer à cette occasion la brillante conduite du lieutenant FLAMME, commandant la batterie qui, blessé grièvement à l'observatoire d'où il dirige le tir de ses pièces, continue sa mission, malgré les nombreuses défaillances dues la perte de sang qu'il subit, s'employant jusqu'à l'extrême limite de ses forces à donner l'exemple le plus sublime d'un rare courage et d'une volonté de fer. Il en est récompensé par cette belle citation à l'ordre de l'armée :

Blessé en dirigeant le tir de sa batterie sous un feu d'obusiers des plus violents qui a mis les pièces hors de service, a refusé de se laisser évacuer et a dirigé lui-même les travaux de déblaiement, donnant ainsi le plus bel exemple à ses hommes.

La batterie est l'objet d'une citation à l'ordre de la brigade.

Elle reste dans la Somme devant Vermandovillers et dans le secteur de Rouvroy jusqu'en mars 1917 ; elle est en Champagne en avril dans le secteur des Marquises ; en Alsace en mai, et en juin dans la région de Verdun, où elle participe le 20 août à la brillante opération qui devait refouler l'ennemi sensiblement jusqu'à la ligne de départ qu'il occupait en février 1916, au moment de sa ruée sur Verdun.

Dès le 1er septembre, elle part pour le Chemin des Dames, où elle devait ajouter les plus beaux fleurons à sa couronne de gloire. Le 20 octobre, en particulier, fut une des journées les plus dures qu'elle ait à jamais connues : 1 officier, 59 gradés où canonniers sont tués, blessés ou évacués, si bien que les pelotons de pièces étaient réduits presque à néant. Les deux officiers de la batterie, les lieutenants GOBERT et CAZES, remplirent autour des pièces les

fonctions de servants, permettant ainsi à la batterie de remplir quand même la lourde mission qui lui avait été confiée.

Une belle citation à l'ordre de l'armée devait relever encore le courage de ceux qui restaient.

En mars 1918, la batterie est en position dans le secteur du Mont-Haut, puis à l'Epine de Védegrange. En mai, elle s'embarque pour s'installer dans l'Oise en face du village de Rollot. En juillet, elle est transportée en forêt de Vllers-Cotterêts. En août, elle est dans le secteur de Soissons, où elle terminera si brillamment la guerre, après avoir participé à la poursuite de l'ennemi, qu'elle méritera une nouvelle citation à l'ordre de l'armée.

La 9e batterie est titulaire de trois citations, dont deux à l'ordre de l'armée, qui lui donnent le droit au port de la Fourragère.

10e BATTERIE

Ancienne 4e batterie du 1er R.A.P., qui, pendant toute la durée de la guerre, fut batterie de position dans le secteur de Verdun. C'est assez dire quel rôle glorieux elle a joué, mais aussi quelle vie pénible elle a menée et quels labeurs elle a dû fournir, surtout pendant les années 1916 et 1917.

En janvier 1919, elle fut dirigée sur Metz, où elle se transforma en batterie d'ouvriers et fut mise à la disposition du P.A.P.

En août 1919, elle entrait, comme batterie d'ouvriers, dans la composition du P.A.P., mais restait détachée à Metz, tandis que le régiment rejoignait ses diverses garnisons de la région des Alpes.

11e BATTERIE

Ancienne batterie d'artillerie de tranchée, qui dut à sa brillante conduite au feu de n'être pas dissoute.

Elle s'appelait d'abord 127e batterie du 58e T. du 6e R.A.C., puis 101e batterie du 39e R.A.C. elle entra successivement dans la formation d'un groupe et d'un régiment d'A.T. au moment de leur création. Finalement, avant de devenir, le 20 août 1919, la 11e batterie du 154e R.A.P. ; elle s'appelait la 26e batterie (7e groupe du 176e R.A.T.)

Elle a été conservée comme batterie d'artificiers.

Elle dut à sa qualité de batterie de tranchée divisionnaire (39e D.I.) d'avoir une vie peut-être plus nomade encore que celle des batteries de tranchées d'armée.

Partout elle suivit le sort de sa division, et pour rappeler le rôle brillant que celle-ci a joué, il n'y a qu'à dire que cette division faisait organiquement partie du 20e C.A., auquel ses qualités traditionnelles du temps de paix permirent de faire, sans la moindre défaillance, les plus grandes choses pendant toute la durée de la guerre.

En 1917, elle était devant Verdun, participant en particulier, sur la rive droite de la Meuse, à l'attache du 20 août, qui devait mettre définitivement Verdun à l'abri des bombardements violents qu'elle avait connus pendant deux ans.

Elle entra tout naturellement dans la composition du 176e R.A.T., qui fut formé dans cette région et resta jusqu'à la fin de la guerre le régiment de tranchée de l'armée de Verdun. Soit dans la région de l'Argonne, soit devant Saint-Mihiel, soit sur la rive gauche de la Meuse, à l'occasion d'opérations locales ou des grandes offensives de l'armée américaine devant Saint-Mihiel et entre Argonne et Meuse en septembre 1918, la 26e batterie du 176e R.A.T. fut partout engagée jusqu'au jour où l'avance prise par nos troupes, qui s'étaient élancées à la poursuite de l'ennemi en retraite définitive, ne lui permit plus de remplir sa mission.

Après l'armistice, elle fut employée d'abord dans la région du Palatinat, puis dans celle de Metz, soit au service de la récupération, soit au service des munitions.

Elle devient, le 1er août 19129, comme 11e batterie du 154e R.A.P., batterie d'artificiers, et reste à la disposition du P.A.P. de Metz, tandis que les groupes du régiment qui se trouvaient dans la région de Thionville, rejoignent dans la région des Alpes leurs garnisons définitives.

La batterie est titulaire d'une citation à l'ordre du corps d'armée.

12e BATTERIE

Ancienne 32e batterie du 11e R.A.P.

Elle fut constituée le 1er mars 1916 avec les éléments de la demi-28e batterie du 6e R.A.P.

Elle était alors dans les bois d'HAUZY ? EN Argonne, armée de quatre canons de 95.

Elle débute brillamment au 11e R.A.P., puisque dès le 4 mars 1919, elle est l'objet d'une citation collective à l'ordre de l'A.L. du 4e C.A.

En septembre 1916, elle quitte la position du bois d'Hauzy pour aller s'installer près du village de Virginy (Marne), où elle ne reste d'ailleurs que deux mois pour venir prendre position en bordure d'Argonne, près du village de Vienne-la-Ville, puis en avril 1917, près du village de Minaucourt.

En juillet 1917, la batterie reprend son ancienne position près de Vienne-la-Ville.

En novembre 1917, elle s'installe en Argonne dans la région des Hauts-Bâtis, et y sert quatre canons de 120 L. et deux canons de 95.

En février 1918, elle prend position en Champagne, près du village de Tournebois, et y sert quatre canons de 155 L. et deux canons de 95, puis près du village de Sept-Saulx.

La tenue au feu de la batterie fut si brillante pendant toute la durée de la guerre qu'elle a passé presque en entier dans les plaines boueuses de la Champagne, qu'en août 1918 elle est l'objet d'une citation à l'ordre de la IVe armée.

A la fin du mois d'août 1918, elle est dirigée sur Bar-sur-Seine, où le 15 septembre, elle devient la 4e batterie du 156e R.AP. C'est à ce titre qu'elle revient en octobre 1918 aux armées, où elle est désignée pour effectuer des tirs d'exercice à l'école des commandants de groupe du camp de Châlons.

Le 20 juin 1919, elle rejoint Grenoble, où elle devient, en août 1919, 12e batterie de dépôt du 154e R.A.P.

Elle est dissoute en octobre 1919.

Telle est, résumée dans ses très grandes lignes, la part glorieuse qu'ont prise à la grande guerre toutes les batteries qui sont entrées au moment de sa formation dans la composition constitutive du 154e R.A.P.

Du fait de leur dispersion sur le terrain, des changements continuels dans les commandements d'artillerie dans lesquelles elles passaient successivement ; du fait aussi de la pénurie de leurs moyens de transport et de locomotion qui les faisait trop souvent traiter en parents pauvres, les batteries à pied ne furent pas toujours connues, partant estimées et récompensées autant qu'elles l'ont mérité pendant la guerre.

Et puis, maintenant que la guerre est terminée, tous les officiers qui se sont succédé dans leur commandement ne sont plus là pour raconter leurs exploits, mieux faire connaitre leurs mérites, et commenter les rares journaux de marche qui ne sont pas égarés.

Toutes ces batteries ont fait, modestement sans doute, mais aussi très brillamment, leur devoir. Que cette justice leur soit du moins pleinement rendue aujourd'hui !

Et d'ailleurs, ne sont-ce pas leurs méthodes de tir qui ont été dès le début reconnues les meilleures, celles qui convenaient pour la guerre moderne et qui ont été de suite adoptées par toutes les artilleries ?

Elles étaient pour la plupart avant la guerre dans les places fortes de l'Est et des Alpes. Elles y sont revenues ; elles sont de plus rentrées dans les camps retranchés de Metz, Strasbourg et Thionville, que leurs devancières avaient dû quitter en 1870.

Elles ont toujours été, elles resteront toujours aux avant-postes de la France, sur toutes ses frontières anciennes et nouvelles.

CITATIONS

obtenues par les unités entrant dans la composition

du 154e régiment d'artillerie à pied

1. *Batteries titulaires de la fourragère :*

7e, 8e et 9e batteries (3e groupe)

2. *Batteries citées à l'ordre de l'armée :*

7e batterie (Ordre n°537 de la VIe armée, du 29 novembre 1917 ; ordre n°348 de la Xe armée, du 1er décembre 1918)

8e batterie (Ordre n°348 de la Xe armée, du 1er décembre 1918 ; ordre n°22164 « D » du G.Q.G., du 2 septembre 1919)

9e batterie (Ordre n°548 de la VIe armée, du 28 novembre 1917 ; ordre n°348 de la Xe armée, du 1er décembre 1918)

12e batterie (Ordre n°1335 de la VIe armée, du 10 août 1918)

3. Batteries citées à l'ordre du corps d'armée :

11e batterie (Ordre n°250 du 20e C.A. du 15 septembre1917)

4. Batteries citées à l'ordre du régiment :

5e batterie (Ordre n°54 de l'A.L. du 12e C.A. du 10 octobre 1917)

9e batterie (Ordre n°23 de la 10e brigade d'infanterie, du 1er avril 1916)

12e batterie (Ordre n°262 de l'A.L. du 4e C.A. du 4 mars 1918)

CITATIONS

obtenues

1. *Par des unités du 11e R.A.P. dissoutes* :
2. *Par des unités du 11e R.A.P. passées dans d'autres régiments*.

1. Pièce citée à l'ordre de l'armée :

1re pièce de la 13e batterie du 11e R.A.P., devenue 21e batterie du 289e R.A.L. (Ordre n°981 de la IVe armée, du 1er août 1917).

2. Batterie citée à l'ordre de corps d'armée :

13e batterie du 11e R.A.P., devenue 21e batterie du 289e R.A.L.

3. Batterie citée à l'ordre du régiment :

15e batterie du 11e R.A.P., devenue 11e batterie du 161e R.A.P., puis dissoute (Ordre n°243 bis de l'A.L. du 6e C.A., du 1er juin 1916).

46e batterie du 11e R.A.P., devenue 25e batterie du 289e R.A.L. (Ordre n°26 de l'artillerie de la 165e D.I ?, du 2 septembre 1917).

TEXTE DES CITATIONS

7e, 8e et 9e batteries (ex-1er, 2e et 4e du 177e R.A.T.).

ORDRE GENERAL N° 348 DE LA Xe ARMEE
DU 1ER DECEMBRE 1918

Le 1er groupe du 177e R.A.T., composé des 1re, 2e, 3e et 4e batteries et de la 1re colonne de ravitaillement :

Sous les ordres de son commandant, le capitaine ROERGAS, a pris une part brillante à toutes les opérations de détail et d'ensemble de la Xe armée au cours des mois de juin, juillet et août 1918. Constamment engagé dans cette période, malgré les pertes et une grande fatigue du personnel, a réussi à mettre son matériel en batterie dans les conditions les plus difficiles et a effectué des tirs de destruction particulièrement efficace sur de puissantes organisations.

Au cours de la progression, a su porter son matériel en avant et a continué à appuyer l'infanterie qu'il a accompagnée dans ses bonds.

Signé : LECOMTE

7e batterie (Ex-103e du 253e régiment d'artillerie de campagne).

ORDRE GENERAL N° 537 DE LA VIe ARMEE
DU 29 NOVEMBRE 1917

La 103e batterie du 253e R.A.C. a fait preuve, sous les ordres du capitaine Marie, commandant de groupe, d'une activité et d'une crânerie admirable, en établissant et en ravitaillant en quinze jours des positions de première ligne sous des bombardements continuels qui bouleversaient chaque jour les travaux. Malgré un effectif réduit et des pertes très sensibles, a détruit tous les défenses et travaux de première ligne de l'ennemi, et a contribué ainsi puissamment à la réussite d'une attaque en ouvrant un large passage à l'infanterie.

Signé : MAISTRE.

8e batterie (Ex-104e batterie du 253e R.A.C.).

ORDRE DE L'ARMEE
(Extrait de l'ordre n°22124 « D » du G.Q.G. du 2 septembre 1919.)

La 104e batterie du 253e R.A.C. !

Participant à la préparation de la bataille de La Malmaison, a exécuté des missions de destruction avec la plus grande bravoure, tirant plus de 2.500 bombes pendant six jours, sous un bombardement d'une extrême violence qui détruisit une des pièces et en enterra trois autres à plusieurs reprises ; privée de son chef, le sous-lieutenant PRAT, glorieusement tombé au cours de l'action, et décimée par les pertes a redoublé d'ardeur et d'acharnement dans la lutte.

9e batterie (Ex-122e du 253 R.A.C.).

ORDRE N°1335 DE LA IVe ARMEE
DU 28 DECEMBRE 1917

La 102e batterie du 253e R.A.C. :
Sous le commandement du lieutenant GOBERT, a exécuté, en octobre 1917, ses missions de destruction avec un dévouement au-dessus de tout éloge, en dépit de bombardements intenses d'obus toxiques et de gros calibre, avec un personnel extrêmement réduit ; a continué le feu à l'aide des officiers qui ont pris la place des servants manquants.

12e batterie (Ex-32e batterie du 11e R.A.P.) .

ORDRE N°1335 DE LA IVe ARMEE
DU 10 AOUT 1918

Unité courageuse, endurante et d'un moral élevé, qui n'a jamais connu un jour de repos. Occupant une position avancée, peu défilée des vues de l'ennemi, y a tenu ferme pendant six mois, malgré de nombreux bombardements. Pendant la semaine qui a précédé la bataille de Champagne, a tiré presque sans arrêt, nuit et jour, provoquant chez l'ennemi de nombreuses explosions par son tir soutenu et bien réglé. Le 13 juillet 1918, a accompli toutes ses missions sans se laisser émouvoir par le feu adverse. N'a quitté sa position que par ordre supérieur, sans l'avoir demandé, au moment où les pièces étaient soumises aux rafales de l'infanterie. En dépit de la grande fatigue du personnel, a exécuté le changement de position de nuit, après vingt-quatre heures de combat ininterrompu, en emmenant tout son matériel.

Signé : GOURAUD

11e batterie (Ex-127e de 58 T. du 6e R.A.C.).

ORDRE N°250 DU 20e C.A.
DU 15 SEPTEMBRE 1916

La 127e batterie de 58 T. du 6e R.A.C. :
Sous les ordres du sous-lieutenant BLONDEAU, a détruit entièrement les organisations ennemies de son secteur pour l'attaque du 1er juillet 1916, malgré une violente riposte de l'ennemi ; n'a cessé d'appuyer les attaques de l'infanterie du 1er juillet au 12 août 1916, en se déplaçant fréquemment, n'ayant pas le temps matériel pour se créer des abris, les servants étant réduits à se placer dans des trous d'obus pour se soustraire au tir précis de l'artillerie ennemie.

5e batterie (Ex-19e du 11e R.A.P.).

ORDRE N°54 DE L'A.L. du 12 C.A.
ORDRE DU REGIMENT DU 10 OCTOBRE 1917

Batterie modèle, toujours sur la brèche pour remplir les tirs les plus pénibles, quels que soient les dangers courus ; en septembre 1917, par son entrain, sa tenue et son courage a excité l'admiration des batteries de renforcement. Sous les ordres du lieutenant RAQUIN, commandant la batterie, et cité pour ces faits à l'ordre n°70 de l'artillerie du corps d'armée, et de l'adjudant BLAISE, commandant la batterie de tir, a magnifiquement accompli ses missions, le 19 août 1917, en achevant un tir de destruction sous un bombardement d'obus de gros calibre, dans le plus grand sang-froid et avec la plus parfaite régularité de manœuvre.

9e batterie (Ex-110e de 240 T. du 43e R.A.C.).

ORDRE N°23 DE LA 10e BRIGADE D'INFANTERIE
DU 1ER AVRIL 1916

La 110e batterie de 240 t. du 43e R.A.C. ;
A témoigner, sous les ordres du capitaine LE GALL, les plus belles qualités militaires au cours des opérations de janvier dernier ; quoique prise à partie journellement et d'une façon intense par l'artillerie ennemie, n'a cessé de poursuivre avec la plus ferme et la plus opiniâtre activité la rude mission qui lui avait été confiée.

12e batterie (Ex-32e batterie du 11e R.A.P.).

ORDRE N°262 DE L'A.L. DU 4e C.A.
DU 4 MARS 1916

La 32e batterie du 11e R.A.P. :
Sous le commandement du lieutenant de réserve ULPAT et du sous-lieutenant VELTE, installé depuis plusieurs mois dans une situation très avancée, isolée et difficile, constamment envahie par l'eau, a toujours fait preuve, malgré de fréquents bombardements, et notamment pendant celui du 12 janvier, qui a provoqué une explosion dans la batterie, de beaucoup d'énergie en continuant le tir sous le feu de l'ennemi.

Signé : D'ASTORY.

1e pièce de la 18e batterie du 11e R.A.P.

ORDRE N°981 DE LA IV^{e} ARMEE
DU 1ER AOUT 1917

Le 9 juillet 1917, sous le commandement du maréchal des logis PIRE (Alphonse), matricule 7213, la 1re pièce de la 13^{e} batterie du 11^{e} R.A.P. comprenant :

Le brigadier RELLOLI (Antoine), matricule 01396 ;
Le maitre pointeur DESGRANGES (Marius), matricule 7208 ;
Le canonnier MARTY (Louis), matricule 9113 ;
Le canonnier JOUANOL (Henri), matricule 9098 ;
Le canonnier FOLCHER (Camille), matricule 9096 ;
Le canonnier PAYET (Emile),

a exécuté les tirs du barrage demandé par l'infanterie, sous un violent bombardement d'artillerie lourde ennemi, malgré les pertes successives subies, et eut tout son personnel atteint : 4 blessés et 3 tués, dont le chef de pièce.

13^{e} batterie du 11^{e} R .A.P.

ORDRE N°185 DU CORPS D'ARMEE
DU 9 AOÛT 1916

Maintenue pendant plusieurs mois dans une situation particulièrement délicate, la 13^{e} batterie du 11^{e} R.A.P. n'a jamais cessé de tirer sous les plus violents bombardements de l'ennemi. Dans la nuit du 26 au 27 juillet, sous le commandement du lieutenant DUJARDIN, elle a puissamment contribué à repousser une attaque ennemie, malgré les gaz asphyxiants dont elle était entourée, et sans jamais ralentir la cadence de son tir.

15^{e} batterie du 11^{e} R.A.P.

ORDRE N°243 BIS DE L'A.L. DU 6^{e} C.A.
DU 1ER JUIN 1916

Soumise à un bombardement violent d'obus explosifs, lacrymogènes et incendiaires qui avait enflammé instantanément toute une alvéole de pièce, s'est employée, sous la direction du sous-lieutenant FERRERO, à circonscrire l'incendie, à sauver les munitions des abris voisins, fournissant un travail acharné de six heures consécutives, rendu extrêmement pénible pour tout le personnel par le port ininterrompu du masque.

46^{e} batterie du 11^{e} R.A.P.

ORDRE N° 26 DE L'ARTILLERIE DE LA 165^{e} D. I.
DU 2 SEPTEMBRE 1917

La 46^{e} batterie du 11^{e} R.A.P., arrivée tard sur le terrain des attaques, avec un matériel dont la mise en œuvre demande des efforts considérables, a réussi par son énergie à prendre une part efficace à la préparation et a contribué à son succès.

Signé : LINARD.

LETTRE DE FELICITATIONS

(Lettre de félicitations n° D/6876, 1er Bureau.)

Monsieur le Général SAVY, commandant la 67e D. I., du 8 mars 1917.

(2e batterie T. du 11e R.A.P., devenue 51e et 52e batteries
Du 11e R.A.P. finalement dissoutes).

Le général commandant la 67e division atteste que le groupement d'artillerie commandé par le chef d'escadron ROUX DE MONTLEBERT, comprenant le 2e groupe du 29e R.A.C., le 4e groupe du 17e R.A.C., la 12e batterie T. du 5e R.A.P., la 2e batterie T. du 11e R.A.P., a été rattaché, au point de vue tactique, à la 67e division, au cours des opérations sous Verdun, du 13 février au 14 mars 1916.

La 67e division a été citée à l'ordre de la 11e armée, à la suite des combats auxquels elle a pris part pendant cette période, dans les termes suivants :

«A peine installée dans le secteur qui lui a été assigné, a, grâce à une valeur morale très élevée, subi sans défaillance un bombardement ininterrompu pendant quinze jours ; a arrêté ensuite par un combat incessant, de jour comme de nuit, de très fortes attaques. Troupe très belle et très brave. »

Le groupement d'artillerie, sous les ordres du chef d'escadron ROUX DE MONTLEERT, a contribué au même titre que les autres troupes de la 67e division à faire mériter à la division cette haute distinction.

Signé : SAVY